

INFO TRAVAUX

Av. de la Vogéaz – Ch. de Tolochenaz Ch. du Risoux – Ch. de la Burtignière

Développement du chauffage à distance (CAD)

RÉF: Projets/0739-B/2.06/InfoTravaux/AHS/mro

AFFAIRE TRAITÉE PAR : Antoine Hynes

Morges, le 10 octobre 2025

Madame, Monsieur,

La Direction Infrastructures et environnement urbain de la Ville de Morges, pour le compte de Morges Énergies SA, vous informe que des travaux de développement du chauffage à distance (CAD) seront entrepris prochainement à l'avenue de la Vogéaz, au chemin du Risoux, au chemin de Tolochenaz et au chemin de la Burtignière. Ces interventions se dérouleront en quatre étapes distinctes, illustrées sur le plan en annexe. Elles seront réalisées entre le 20 octobre 2025 et mai 2026 :

Étape 1 – Avenue de Vogéaz (Nord) – dès le 20 octobre 2025, pour une durée d'environ 1 mois Étape 2 – Avenue de Vogéaz (Sud) – en suivant, pour une durée d'environ 2 mois Étape 3 – Chemin de Tolochenaz – en suivant, pour une durée d'environ 2 mois Étape 4 – Chemin du Risoux – en suivant, pour une durée d'environ 1 mois

Les dates annoncées pourront être adaptées en fonction des conditions météorologiques.

Durant les travaux, la circulation des véhicules sera maintenue en demi-chaussée sur les tronçons concernés. La circulation des piéton·nes sera assurée en tout temps.

Durant les travaux de l'étape 2, des adaptations de ces dispositions seront nécessaires et feront l'objet d'une communication complémentaire dans les semaines à venir.

Pendant toute la durée du chantier, nous vous prions de faire preuve de prudence, de respecter la signalisation mise en place ainsi que les indications fournies par le personnel de l'entreprise.

Notre service est atteignable au numéro de téléphone 021/823.03.20 ou par courriel <u>infrastructures@morges.ch</u>. Pour tout complément d'information, vous pouvez également consulter le site <u>www.morgesavenir.ch</u>, qui informe sur les chantiers en cours.

Nous vous remercions de votre compréhension et de votre collaboration afin que ces travaux indispensables puissent se dérouler dans de bonnes conditions.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, nos salutations les meilleures.

